

VOYAGES 2016

LA RÉUNION, TRAVERSÉE INTÉGRALE DE L'ÎLE

Randonnée itinérante

15 jours, 14 nuits, 10 jours de marche, Piton des Neiges en option

Petite île volcanique au coeur de l'océan Indien, la Réunion est née avec l'éruption du Piton des Neiges qui atteindra l'altitude de 4 000m avant de s'effondrer et de donner naissance aux trois hauts cirques montagneux qui l'entourent et deviendront les lieux de refuge et d'implantation des populations locales : Cilaos, Salazie et Mafate qui est habité mais inaccessible en voiture. Là-haut dans des reliefs tourmentés, vous rencontrerez d'étonnants villages créoles colorés et animés entourés de champs de « chouchous », de géranium et de cannes à sucre. On va à pied chez son voisin en quelques heures de marche, juste pour prendre le café ! Au fil des randonnées vous découvrirez ces trois cirques au cœur de l'île où la marche à pied reste un moyen privilégié de découverte en profondeur ainsi que d'autres lieux magiques : le célèbre volcan en activité de la Fournaise et ses coulées de laves, la très sauvage côte Sud- Est, les forêts de tamarins et de « bois de couleur », une flore d'une exubérance bien tropicale et en option, le piton des Neiges (3071m. Paysage à la fois montagneux et maritime, « du battant de la lame au sommet des montagnes », de la forêt tropicale à l'aridité des pentes volcaniques, de cascades en rivières géantes, nous parcourons ensemble des paysages à couper le souffle et d'une infinie diversité, animés par une population très diverse et accueillante. Possibilité de rester sur l'île en séjour libre après la randonnée ou de prolonger le voyage vers l'île Maurice toute proche et propice à la baignade (sans encadrement).

- Nos** **points** **forts...**
- Une découverte de l'île dans son ensemble, avec les 3 cirques, le Piton des Neiges et le Sud Sauvage
 - L'accompagnement d'un ou d'une spécialiste de l'île et de sa culture !

PROGRAMME

Jour 1

Vol Paris - Saint Denis de la Réunion par vol régulier ou charter

Jour 2

Arrivée à Saint Denis de la Réunion
Transfert en bus jusqu'à Saint Gilles. Installation, collation, repos puis visite des environs, promenade à pied au bord de l'Océan Indien, baignade dans le lagon (nuit à St Gilles).

Jour 3

Les Makes, le Piton Cabri (1505 m)
Transfert par la côte ouest vers Saint Louis et ses hauteurs : nous nous élevons au milieu des champs de cannes à sucre et de géraniums avec l'Océan Indien en toile de fond. A pied, nous prenons contact avec la végétation si particulière aux ravines réunionnaises et par une montée tranquille nous arrivons à la « fenêtre » : coup d'œil vertigineux sur le cirque de Cilaos et le Piton des Neiges. Retour par une magnifique forêt de cryptomérias. Dans l'après-midi, transfert jusqu'à la plaine des Cafres au pied du volcan de la Fournaise. Visite de la Maison du Volcan à Bourg Murat (nuit à Bourg Murat).
Dénivellation : montée 550 m, descente 550 m Temps de marche : 3 h 30

Jour 4

visite de la maison du Volcan en matinée puis transfert en véhicule vers la Fournaise pour découvrir de visu les paysages lunaires du fameux volcan en activité. Sur le trajet, notre bus s'arrêtera dans les lieux les plus remarquables et spectaculaires : rivière des remparts, cratère Commerson, Plaine des Sables.
Arrivée en mi-journée au gîte du pas de Bellecombe (2200m) où nous laissons nos bagages pour partir sur une courte randonnée à pied vers Piton Partage et Nez Coupé de Sainte Rose (pique-nique en cours de route). Nous cheminons en bordure du fameux « enclos » en surplombant les immenses pentes de laves. Nuit au gîte du volcan.
Dénivellation : montée 300m, descente 300m Temps de marche : 3h30
Variante possible : montée 680m, descente 680m Temps de marche : 6h00

Jour 5

Le volcan de la Fournaise (2 700 m) et le tour des cratères Du Pas de Bellecombe part le seul sentier permettant l'accès à l'Enclos Fouqué et aux cratères Bory et Dolomieu. Au cœur de l'univers minéral de la zone volcanique active de l'île, vous découvrirez différents types de laves, de petits volcans et un extraordinaire paysage lunaire. Le volcan extrêmement actif est placé sous haute surveillance. Chaque année des coulées de lave ou éruptions se produisent limitant ou interdisant parfois l'accès au site. Dans ce cas nous vous proposerons une randonnée de remplacement vous permettant de découvrir les aspects du volcanisme récent de l'île. Transfert en fin de journée à Cilaos (1 500m) par une route fabuleuse ! (nuit à Cilaos)
Dénivellation : montée 780 m, descente 780 m Temps de marche : 5h30

Jour 6

matinée à la découverte du cirque de Cilaos que l'on a atteint la veille par une route impressionnante et dont nous ressortirons à pied : de nombreux villages parsèment le cirque qui possède aussi sa petite capitale pittoresque et connue pour ses eaux thermales, ses lentilles et son vin fruité. Cilaos c'est aussi une douceur de vivre qui n'a d'égale que la gentillesse proverbiale de ses habitants. L'après-midi de J6 est libre pour ceux qui veulent se reposer ainsi que le lendemain J7 jusqu'en mi

Code : 33REUVA

journée avec nuit à l'hôtel. Les centres d'intérêts ne manquent pas : musée, bains thermaux et massages, boutiques, visite des llets aux alentours avec les cars locaux. Pour les participants qui souhaiteraient faire le Piton des Neiges : départ l'après-midi de J6 par le sentier du Bloc (1 400 m) en direction du refuge « caverne Dufour » (2478 m) dernière halte au pied du piton des Neiges. (nuit au refuge de caverne Dufour) Sacs légers.
Dénivellation : montée 1 160 m, descente 40 m Temps de marche : 4h00

Jour 7

Ascension du Piton des Neiges (3071 m) tôt le matin en lever de soleil. (600m de montée et 600 m de descente en aller et retour sans sac depuis le refuge). Le chemin d'accès n'est ni difficile, ni escarpé ; c'est un splendide coup d'œil panoramique à 360° autour de l'île et au lever du soleil qui nous attend, avec, à nos pieds, les trois cirques. Après la redescente au refuge et le petit-déjeuner, nous reprenons notre chemin pour Cilaos (1 100 m de descente) où nous attend le reste du groupe. Arrivée en début d'après-midi. Repos ou visite de la ville pour ceux qui arrivent du Piton des Neige. Une randonnée de demi-journée (cascades) sera proposée aux participants restés à Cilaos.

Jour 8

après les sentiers un peu « casse-patte » de la veille, une randonnée en balcon au-dessus de Cilaos sera bien appréciée. La vue est superbe et s'étend du Grand Bénare jusqu'à l'océan les jours sans brume. Puis nous descendons vers la cascade Bras Rouge où les amateurs pourront se baigner dans un bassin creusé par l'eau au pied de la cascade. L'ombre des Filaos pour le pique-nique sera appréciée. Selon la forme nous remontons sur la route d'Ilet à Cordes (retour en bus local vers 15h00) ou nous continuons le tour pour remonter sur Cilaos en fin de journée.
Dénivellation : montée 400m, descente 550m Temps de marche : 4h30
Variante : montée 800m, descente 700m Temps de marche : 6h00

Jour 9

entrée dans le cirque de Mafate par le col de Taïbit (2142m) Le « Ti-bus » local nous amène jusqu'aux sources Petit Louis ((1 253m) puis nous franchissons à pied le col du Taïbit par une magnifique forêt de bois de couleur. De loin en loin la vue s'étend sur le cirque de Cilaos.
De l'autre côté du col c'est Mafate accessible à pied uniquement et ses « îlets » habités par une population encore nombreuse...un autre monde ! Nous prendrons le temps de nous imprégner de l'atmosphère très particulière de ces villages et des paysages inattendus et grandioses résultant de l'érosion de l'ancien volcan. Nuit à Marla où nous trouverons l'accueil et l'habitat créoles typiques dans une ambiance faite de rusticité simple, paisible et conviviale.

Dénivellation : montée 889m, descente : 542m Temps de marche : 4h30

Jour 10

de Marla à la Nouvelle
Beaucoup de chemins sillonnent Mafate et nous aurons l'embarras du choix pour aller dans « l'îlet » voisin. Les enfants de l'école font le parcours en 2h00. Nous, nous prendrons le temps de flâner et de faire les variantes sauvages du cirque, passant d'une ravine à l'autre dans un fabuleux décor de laves volcaniques ; nous suivons la rivière des Galets pour arriver au site de Trois Roches où elle chute alors de 80 mètres. Elle circule jusqu'à l'océan au fond de gorges profondes. Nuit à la Nouvelle.

Dénivellation : montée 639 m, descente 450 m Temps de marche : 4h30

Jour 11

de la Nouvelle à Salazie
Dans la lumière du **Code : 33REUVA** matin, nous prenons le temps

de faire le tour de l'île pour nous imprégner une dernière fois de l'atmosphère de Mafate. Puis nous quittons le village par un sentier facile qui est emprunté régulièrement par les habitants (notamment l'instituteur) de la Nouvelle pour rejoindre un accès « routier ». Nous traversons au passage l'une des plus belles forêts de Tamarins de l'île. Le col des Fourches (1950m) nous permet de prendre pied dans Salazie, le plus « tropical » des trois cirques. Nous le traverserons en bus (avec arrêts aux points de vue les plus remarquables du trajet) jusqu'à Hell Bourg, ancienne ville de villégiature et de cure, la plus « créole » de toute l'île. Il reste de la période faste un village aux jardins luxuriants et une très belle case créole traditionnelle (la maison Folio et ses orchidées) que nous visiterons.
Nuit à Hell Bourg où nous retrouvons nos bagages.

Dénivellation : montée 600m, descente 0m

Temps de marche : 4h00

Jour 12

de Hell Bourg à Belouve

A pied nous sortons de Salazie : montée au milieu des bambous puis par un joli chemin fleuri d'arums et verdoyant à flanc de rempart. Nous prenons pied sur le plateau où trône l'imposant Piton des Neiges dans la forêt tropicale primaire de Bébour : une nature grandiose et exubérante. Incursion à pied dans la forêt tropicale, juste pour l'ambiance : pas de panique, il n'y a ni serpents ni vilaines bêtes, seulement de merveilleux oiseaux et une végétation hallucinante ! Récupération par notre bus qui nous emmène sur la très sauvage côte Est par la plaine des Palmistes.
Nuit à Sainte Rose.

Dénivellation : montée 575m, descente 200m

Temps de marche : 4h30

Jour 13

petit déjeuner face à l'océan avant de partir en visite sur l'incontournable côte sauvage de l'île appelée « Grand Sud sauvage » : arrêts sur les anciennes coulées de lave au bord de la mer, puis à Saint Philippe (jardin des épices et des senteurs) ou au choix randonnée de 3h00 au bord de l'océan, Cap Anglais, marché de Saint Pierre. Ce petit périple touristique complètera votre connaissance de l'île et sera l'occasion d'une journée « relax » avant le retour. Le programme précis en sera établi ensemble en fonction des centres d'intérêt du groupe. Il se terminera en soirée à Saint Gilles (nuit à Saint Gilles)

Jour 14

Matinée libre
Visite de jardins ou marchés possibles en fonction des jours d'ouverture.
Transfert à l'aéroport puis vol vers Paris.

Jour 15

Arrivée à Paris

NB : L'accompagnateur reste le seul juge des conditions liées au climat, au terrain et aux éruptions volcaniques qui peuvent l'amener à changer ses itinéraires ou modifier le programme à tout instant en raison d'impératifs de sécurité ou pour toute autre cause, dans un souci de qualité du séjour

Si vous souhaitez prolonger votre séjour sur l'île Maurice, veuillez nous consulter ! Le survol de l'île de la Réunion est très beau. Si vous êtes intéressés, parlez en dès le début du séjour à votre guide.

Code : 33REUVA



Code : 33REUVA

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le premier jour à l'aéroport de Paris Charles de Gaulle ou Orly, où, en fonction des dates des séjours, votre guide voyagera peut-être en votre compagnie. S'il est déjà sur place, vous retrouverez votre guide à l'aéroport de Saint Denis de la Réunion.

DISPERSION

Le dernier jour à l'aéroport de Saint Denis de la Réunion. En fonction des dates des séjours, votre guide voyagera peut-être en votre compagnie.

FORMALITES

Une carte d'identité en cours de validité (de moins de 10 ans) suffit pour La Réunion. Pour les autres nationalités, se renseigner auprès des autorités consulaires de La Réunion dans votre pays. Si vous prévoyez une extension sur l'île Maurice, un passeport valide au moins 6 mois après la date de retour est obligatoire.

NIVEAU

3 à 4 chaussures

Journées de 4 à 5h30 de marche par jour. 500 à 800 mètres de dénivelée par jour et 1000m facultatifs J6.

Sac léger à la journée (même contenu que pour randonner en été dans les Alpes). Les bagages sont transportés à l'étape en bus sauf de J9 à J11 pour le cirque de Mafate. Pour ces deux nuits, votre sac contiendra en plus, un change et une petite trousse de toilette. Vous retrouverez le reste de vos affaires J11 à Hell Bourg.

Sentiers bien aménagés. Le terrain souvent accidenté peut s'avérer éprouvant pour les genoux et glissant en cas de pluie (prévoir des bâtons pour marcher). Pas de difficulté technique particulière.

HEBERGEMENT

Suivant les disponibilités au moment de l'inscription :

En auberge ou petits hôtels équipés de chambres de deux J2, J3, J5, J6 (en fonction de l'option choisie), J7, J8, J12, J13, sauf .

Pour les autres nuits en dortoirs de 4 à 6 personnes J4, J9, J10, J11 et en refuge le j6 si option choisie.

Pique-nique à midi et repas du soir copieux dans les hébergements.

Nous mangerons cari viandes et poissons préparés selon des recettes créoles sans oublier l' incontournable et redoutable « ti punch » en apéritif et le rhum « arrangé » pour finir le repas!

TRANSFERTS INTERNES

Ils sont assurés par un transporteur local.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces transports enrichissent ce voyage qui est à la fois une belle randonnée à pied mais aussi une découverte de l'île dans des conditions privilégiées (petit bus affrété spécialement pour notre groupe et donnant une grande souplesse à l'organisation notamment dans nombre de lieux où il n'y a pas de transports locaux réguliers), arrêts possibles tout au long de ces transferts avec des commentaires « couleur

Code : 33REUVA

locale » de nos chauffeurs réunionnais dont la présence est une source d'échange et de contact avec le pays.

Le transporteur assure aussi la garde et le transport de nos bagages chaque fois qu'il est nécessaire et tout au long du séjour.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous aurez à acheminer vos bagages lors des transferts. Ne vous chargez pas trop ! 15 Kgs pour le voyage est un poids raisonnable qu'il est conseillé de ne pas dépasser pour se déplacer plus facilement sur les ports ou pour rejoindre les hôtels. Un sac de voyage avec roulettes ou un sac à dos 50 à 60 litres en bon état (surtout pas de valise !) restent pratiques pour vous déplacer depuis un bateau jusqu'à la pension qui peut se trouver à quelques centaines de mètres (et souvent inaccessible aux voitures). C'est la meilleure formule pour ce type de voyage. Vous randonnez en portant votre petit sac à dos contenant vos effets personnels pour la journée (pique-nique, vêtements chauds, gourde...).

GROUPE

Départ assuré à partir de 8 participants

Groupe limité à 14 personnes

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne français spécialiste de la Réunion.

Nos voyages sont encadrés par un professionnel diplômé d'État, spécialiste de l'accompagnement de groupes et de la région choisie. Il veille au bon déroulement du séjour (hébergement, itinéraire, sécurité...) et reste l'interlocuteur privilégié de nos prestataires sur place. Son expérience des voyages à la Réunion et sa connaissance du pays sont les atouts majeurs de votre intégration et de la réussite de votre séjour.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

1) Pour le voyage, le séjour en basse altitude et le soir :

- vêtements d'été que vous pourrez laisser en lieu sûr le temps de la randonnée.
- une tenue décontractée suffit pour les soirées et un peu de linge de rechange. Ne vous chargez pas trop car vos bagages devront suivre dans les différents lieux où nous séjurerons !

2) Pour la randonnée :

- un sac à dos contenance minimum 35 litres ,
- pinces à linge (pour éventuellement faire sécher votre linge sur le sac !)
- chaussures à tiges montantes et semelles VIBRAM.
- chaussures de rechange type tennis si vous craignez d'avoir mal aux pieds sinon une paire de chaussons légers ou sandales pour le soir suffit. 2 ou 3 paires de chaussettes de laine.
- pour marcher : pantalon de toile ample (pas de Jeans) et pas trop épais (séchage rapide en cas de pluie).
- un short ou bermuda et un pantalon de rechange léger ou un collant chaud pour le soir.

Code : 33REUVA

- deux Tshirt coton et une chemise fine à manches en lainage.
- Attention le soleil des tropiques est redoutable : si vous craignez les coups de soleil, prévoyez des chemises fines de coton ou Tshirt à manches longues pour marcher !
- une veste en fourrure polaire + un coupe vent genre Kway bien couvrant ou veste en Gore Tex.
 - une cape de pluie (*le Kway ne remplace pas la cape*) ou un parapluie.
 - un foulard, un chapeau de soleil, un bonnet, des gants fins.
 - pharmacie contenant uniquement vos médicaments personnels, une bande d'élastoplaste 8 cm, de la double peau. L'encadrement se charge du reste !
 - objets de toilette : 200g suffisent (pensez aux fonds de tubes).
 - linge de toilette dont une petite serviette (30x30) pour le sac à dos J7 à J10.
 - maillot de bain + crème solaire écran total..
 - lampe de poche, couverts de camping, canif, gourde 1 litre, une petite boîte plastique hermétique.
 - lunettes de soleil verres filtrants + lunettes de vue de rechange si besoin.
 - carte de groupe sanguin.
 - deux bâtons ou cannes de ski (indispensable pour les terrains glissants).
 - papiers d'identité en cours de validité

DATES ET PRIX

Du samedi au samedi

- 09/04 au 23/04/2016
- 22/10 au 05/11/2016
- 05/11 au 19/11/2016
- 19/11 au 03/12/2016

2895 € / Pers

Supplément chambre single 120 €

NOTA Les tarifs mentionnés sont calculés avec des taxes qui nous ont été indiquées au moment de la conception de cette fiche descriptive au 01/10/2014 soit plusieurs mois avant la saison concernée. Ces prix n'incluent pas le montant de la surcharge carburant qui peut évoluer en fonction des marchés pétroliers. Ces prix peuvent donc subir des modifications dont nous ne pourrions être tenus pour responsables.

Pour des départs depuis Bruxelles ou Genève ou depuis un aéroport de province (avec supplément) nous consulter.

NOTA : Si vous souhaitez réserver vous-même vos vols, nous vous proposons un prix de séjour sans l'aérien 2015 €

LE PRIX COMPREND

- le vol au départ de Paris en classe économique, sous réserve de disponibilité sur le vol et dans la classe tarifaire considérée
- les taxes aériennes
- l'hébergement en pension complète (pique-nique à midi) sauf les jours 1, 14 et 15
- les transports sur l'île
- les transports de bagages

LE PRIX NE

- les repas des

COMPREND PAS

jours 1, 14, 15 (voyage)

Code : 33REUVA



- les éventuels suppléments liés à un changement de vol et/ ou de classe tarifaire ; les éventuelles taxes d'aéroport et hausses carburant
- les dépenses personnelles
- les boissons
- les assurances annulation et rapatriement
- les entrées éventuelles sur les lieux de visites (musées, jardins...)

POUR EN SAVOIR PLUS

L'ESPRIT

Ce voyage à la Réunion a été conçu pour vous permettre de découvrir les aspects essentiels de la vie locale, ainsi que les paysages et la flore. Une attention particulière a été apportée pour vous offrir des prestations d'hébergement d'un bon niveau, chaque fois que cela était possible. Néanmoins, notamment dans les cirques, et surtout à Mafate, il faut être prêt à accepter d'éventuels aléas, c'est cela aussi les charmes du voyage !

DU

SÉJOUR

TRANSPORTS

Vol régulier ou charter Paris-Saint Denis de la Réunion. Les vols charters : nous volons de préférence sur des Compagnies Régulières, mais cela n'est pas toujours possible et nous utilisons alors des Compagnies Charters. Ces Compagnies sont toujours de qualité et en règle avec la réglementation en vigueur. Il faut savoir que cela peut occasionner des départs matinaux ou tardifs et de même pour les retours. Il arrive que nous n'ayons vos horaires de départ que très tardivement et que lorsque vous partiez nous ne connaissions pas vos horaires de retour. Veuillez ne pas nous en tenir rigueur car ce genre de problème est complètement indépendant de notre volonté. Si vous vous rendez en train à Paris, évitez certains tarifs non modifiables / non remboursables type tarif Prem's de la SNCF.

Prix des Voyages avec aérien Toutes Taxes Comprises :
 Nous sommes désormais obligés par la loi, d'afficher des prix incluant les taxes aériennes aller.
 Les prix affichés sont obtenus en additionnant le prix du séjour aux taxes suivantes :
 - taxe de solidarité.
 - taxes d'aéroport.
 - hausses carburant non incluses dans le prix du billet.

Le montant de ces taxes peut varier en fonction :
 - de la compagnie choisie.
 - de la ville de départ.
 - du plan de vol, c'est à dire des éventuelles escales prévues.
 - de l'évolution du prix du carburant.
 - d'une réévaluation toujours possible par les compagnies.

Autant dire que ce montant de taxes peut varier sensiblement en fonction des données de votre voyage et de la date d'inscription et que malgré cet affichage, nous pouvons être amenés à réajuster le montant de ces taxes jusqu'à 30 jours avant le départ.

MONNAIE

Euro

CLIMAT

La Réunion se situe dans l'hémisphère sud et sous les tropiques. En octobre /novembre, c'est le printemps et l'une des meilleures saisons pour randonner. Le temps est estival sans excès de température au bord de la mer (25° à 29° en moyenne). En montagne, il peut faire frais le matin. Le degré d'humidité est important à cause de la présence de l'océan et de la chaleur qui commence à cette époque ; il peut pleuvoir à partir de la mi-journée surtout sur les côtes EST et SUD. La pluie est plutôt tiède et donc pas désagréable. Il faut juste prévoir de quoi protéger son sac à dos !
 D'avril à juin, c'est l'automne austral, assez propice à la randonnée aussi car c'est la

Code : 33REUVA

saison sèche et il y a de belles journées lumineuses. L'île est un peu moins fleurie et moins riche en fruits qu'en octobre et novembre.

VACCINS

Aucun vaccin n'est obligatoire. Nous vous conseillons cependant d'être à jour pour les vaccinations classiques : diphtérie, tétanos, poliomyélite, fièvre typhoïde. Nous vous recommandons d'effectuer une visite de contrôle chez votre médecin et votre dentiste. Et le Chikungunya !

Après les années 2005 et 2006 où toutes les régions de l'Océan Indien ont connu une épidémie importante, la situation s'est enfin améliorée depuis début 2006 (lutte contre le moustique vecteur du virus). L'application régulière des répulsifs anti-moustiques est conseillée pour se prémunir efficacement pendant le voyage. Depuis 2007, les foyers épidémiques sont pratiquement inexistantes et le moustique incriminé n'est pas présent en altitude soit sur la majorité du circuit. Pour plus d'informations vous pouvez aussi consulter les sites internet : www.smi-voyage-sante.com ou autres...

ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

ANNULATION DE NOTRE PART

Sud Randos se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, vous serez prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Notre conseil : Si vous vous rendez en train au départ de la randonnée, évitez certains tarifs non modifiables ou non remboursables type Prem's tant que le départ n'est pas assuré.

ANNULATION DE VOTRE PART

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle Sud Randos a pris connaissance du désistement par courrier avec accusé de réception :

Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 50€ par personne.

Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.

Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.

Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.

A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Les remboursements seront fait dans un délais de 60 jours maximum après annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant, non respect de nos conditions particulières de vente ou des consignes de sécurité.

CAS PARTICULIERS CONCERNANT LES VOYAGES A L'ETRANGER

Cas Particuliers concernant les voyages avec titre de transport (billet d'avion ou de train) Dans le cas d'un billet d'avion, de train ou tout autre titre de transport, émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation. Dans le cas ou vous auriez acheté votre titre de transport par vos propres moyens, aucun remboursement ne pourra être effectué si le séjour venait à être annulé.

FRANCHISE SUD RANDOS

Une franchise forfaitaire en complément des frais d'annulation ci dessus, pour frais de dossier, de 50€ par personne sera appliquée pour chaque annulation.

Nota : Le complément de remboursement par l'assureur sera réalisé suivant les confition du contrat et avec également une franchise propre.

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.sudrandos.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'ASSURANCE ANNULATION

La garantie de l'assuré

Code : 33REUVA

prend effet dès son inscription et

cesse lors de son départ.

Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

L'ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

EXTRAIT DES NOS CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE SEJOURS

QUAND RESERVER ?

De toute façon, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte.

COMMENT RESERVER ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 8 jours du départ le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit.

CAS PARTICULIER D'UNE RESERVATION DE SEJOUR LIBERTE

L'organisation de nos séjours en liberté ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur une date. Votre inscription sera donc forcément une réservation ferme est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 10 jours du départ nous nous réservons la possibilité de refuser votre réservation ou de vous facturer 50€ supplémentaires par personnes pour le traitement « très particulier » de votre dossier. Le paiement devra alors être obligatoirement effectué par carte de crédit.

MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire français à l'ordre de Sud Randos (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).

Par chèques vacances. Sud Randos est habilité par l'ANCV à recevoir des chèques vacances en règlement des prestations.

Par carte de crédit Visa ou Mastercard. Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature (obligatoire) au bas du bulletin d'inscription.

Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par virement bancaire. Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.

CONDITIONS GENERALES VENTES

Les conditions générales de vente de Sud Randos sont disponibles en ligne sur notre site : <https://www.sudrandos.com/condition-de-ventes#cgv>. Un extrait est fourni avec les fiches techniques et/ou le bulletin d'inscription. Elles sont réputées être acceptées par le client au moment du versement de l'acompte.

ACCUSE DE RECEPTION

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà si votre randonnée est assurée.

CONFIRMATION

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons vos documents de voyage environ 10 jours avant votre départ. Ceux-ci comprennent la convocation, votre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

FICHE TECHNIQUE

Code : 33REUVA

Pour chaque programme, nous vous ferons parvenir au moment de votre inscription (ou auparavant si vous le souhaitez), une fiche technique comportant tous les détails pratiques : accès routier, accueil gare, horaires, équipement à prévoir, etc...

ASSURANCES

Responsabilité civile

Conformément à la réglementation de notre profession, SUD RANDOS est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

PAIEMENT

Votre inscription ne sera prise en compte qu'avec le versement d'un acompte représentant 30 % du prix du séjour choisi (ou la totalité à moins d'1 mois du départ). Pour effectuer un règlement, vous pouvez utiliser un chèque bancaire ou postal, votre carte bancaire, des chèques vacances (nous sommes affiliés à l'ANCV), ou un virement bancaire ou postal. Pour les règlements depuis l'étranger, nous conseillons vivement les paiements par carte bancaire, ce pour vous éviter des frais. Enfin, sachez que nous n'accusons pas réception de vos versements.

CONTESTATION

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du tribunal de commerce de Montpellier. SUD RANDOS est une association qui a reçu une habilitation tourisme sous le numéro : HA 034980001, ainsi qu'une immatriculation ATOUT France : **IM034110035**

RESPONSABILITE

SUD RANDOS se réserve le droit d'expulser à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.

MODIFICATION DE LA RESERVATION

ATTENTION ! Des frais de dossier (50 € par personne) pourront être retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...). Votre randonnée commencée, pour des raisons évidentes d'organisation, vous devez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos dates et lieux d'hébergement. Vous pourrez nous demander une nouvelle réservation confirmant vos modifications (changement du type de chambre, date de départ, nombre de personnes...). Cette nouvelle réservation sera facturée au tarif normal du séjour, incluant les frais d'annulation selon nos CGV du séjour concerné.

ADHESION

La réservation d'une prestation, ou la participation à l'un de nos séjours ou activités, inclus l'adhésion à l'association SUD RANDOS. Le bénéficiaire du circuit ou de la prestation devient adhérent pour l'année civile en cours. Le montant de l'adhésion est voté en assemblée générale.

ECOTOURISME

CHARTRE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES

SUD RANDOS est la première agence associative Européenne à obtenir le label Ecotourisme !

A l'issue de la réunion de la Section Française de la Fédération Europarc, le 16 avril 2014, SUD RANDOS a obtenu l'agrément Ecotourisme au titre du volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. Cette certification témoigne de l'engagement de SUD RANDOS dans le développement d'un tourisme responsable selon les 3 piliers de la Charte : Social, Environnemental et Économique.

SUD RANDOS a été soutenue par le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron.

BONNES PRATIQUES DE LA RANDONNEE

Le patrimoine naturel est riche mais fragile. En balade, respectez la nature pour la conserver intacte...

Soyez curieux... mais discrets :

Si vous voulez observer les animaux sauvages, sachez que moins vous ferez de bruit et plus vous aurez de chance de les apercevoir. A certaines périodes de l'année quelques parcours seront modifiés pour ne pas déranger les animaux en période de reproduction.

Fermez les portes derrière vous :

Chicanes, portillons, barrières... ne sont pas là par hasard. Ni pour faire beau sur les chemins. Tous ces aménagements ont été spécialement installés pour garder les animaux, principalement des brebis à l'intérieur des clôtures. En traversant les parcs animaliers, soyez calme et discret pour ne pas nuire aux troupeaux.

Laissez les fleurs où vous les trouvez :

En chemin, vous pourrez admirer de nombreuses espèces végétales mais ne les cueillez pas, nombreuses sont protégées !

Jetez vos déchets :

A la poubelle ! Ne laissez rien d'autre que la trace de vos pas dans la nature. Les déchets peuvent mettre des dizaines voire des milliers d'années avant de disparaître, certains peuvent provoquer des blessures ou des incendies ! Truc d'indien : brûlez vos papiers hygiéniques (en prenant la précaution de ne pas provoquer un incendie...).

Suivez les chemins :

L'itinéraire que nous vous proposons respecte les cultures et les propriétés privées. S'il traverse un champ, contournez le !

Fumée sans feu :

Un simple mégot de cigarette, des braises mal éteintes multiplient les risques d'incendies. Soyez prudent !

Les arbres :

Vous les aimez, mais n'y inscrivez pas vos initiales pour la vie... Elles provoqueraient des blessures irrémédiables porteuses de parasites qui affaiblissent les arbres.

EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTÉGÉS »

La Charte européenne du tourisme durable, qu'est-ce donc ?

- une charte en dix principes, créée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, signée par plus de 130 espaces protégés, dont 26 en France
- qui a pour vocation de développer dans les espaces protégés un tourisme de qualité dans le respect de l'homme et de son environnement

Etre certifié au titre de la Charte européenne du tourisme durable est **une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme durable**, une attestation de la confiance que portent les Parcs naturels à notre entreprise et à sa démarche.

Nos séjours, **créés en partenariat avec les Parcs naturels**, allient beaux paysages, découverte de patrimoines naturels et culturels d'exception, activités de pleine nature. La rencontre et l'échange, aussi, avec les hommes et femmes qui vivent ces territoires au quotidien.

Des séjours 100% Parcs naturels et naturellement développement durable.

Les 10 principes qui guident notre partenariat avec les Parcs naturels :

- 1/ Impliquer toutes les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans et autour de l'espace protégé
- 2/ Elaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'action pour l'espace protégé
- 3/ Protéger et mettre en œuvre l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, le protéger d'un développement touristique abusif
- 4/ Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 5/ Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale
- 6/ Promouvoir les produits touristiques spécifiques permettant la découverte et la compréhension de ce paysage
- 7/ Approfondir la connaissance de l'espace protégé et les questions de viabilité parmi les parties concernées par le tourisme
- 8/ Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux
- 9/ Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone
- 10/ Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatifs

Il y a bientôt 30 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnées au sein du réseau VAGABONDAGES, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

Toutes les agences du réseau VAGABONDAGES sont différentes, mais elles se rassemblent autour de valeurs communes. Nous avons choisi de travailler ensemble et de partager nos passions et nos randonnées !

Aujourd'hui, les séjours VAGABONDAGES vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir acteur cela peut être :

- Vivre un temps privilégié avec chacune des rencontres (en chemin, en découverte, à l'étape, avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des exigences? La question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées.
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Etre acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

Randonner :

C'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure.

C'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

C'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village.

C'est apporter une dimension humaine à la découverte d'un pays.

Et enfin...

N'oubliez pas que le succès complet de votre randonnée dépendra en grande partie de la capacité de chacun à participer pleinement à la vie de groupe, à laisser ses soucis de côté pour quelques jours. Nous ferons tout pour vous laisser un souvenir inoubliable de vos vacances, à vous de venir les vivre avec plaisir et humour

Idée sympa :

Vivez un moment de convivialité et de gourmandise, en partageant un échantillon de votre terroir pour le faire découvrir à vos compagnons de marche si vous rejoignez une groupe qui se constitue de personnes venues d'horizons divers.

SI NOUS N'AVONS PAS REPONDU A TOUTES VOS QUESTIONS N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER :

SUD RANDOS - rue du Pontil - 12490 ST ROMÉ DE CERNON .

Renseignements : 06 48 20 71 48

Urgences : 06 52 40 80 34

mail : contact@sudrandos.com site internet : <https://www.sudrandos.com>

A très bientôt sur nos chemins, l'équipe de Sud Randos.

Code : 33REUVA